



Sri Lanka: situation des femmes

Dossier thématique de l'analyse-pays de l'OSAR

Julia Moser et Adrian Schuster

Weyermannsstrasse 10
Postfach 8154
CH-3001 Bern

T++41 31 370 75 75
F++41 31 370 75 00

info@fluechtlingshilfe.ch
www.fluechtlingshilfe.ch

Spendenkonto
PC 30-1085-7

Berne, le 28 mars 2013



Impressum

EDITRICE

 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Case postale 8154, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
Courriel: info@fluechtlingshilfe.ch
Internet: www.fluechtlingshilfe.ch
Compte pour les dons: CP 30-1085-7

AUTEURS

Julia Moser et Adrian Schuster

COPYRIGHT

© 2013  Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Berne
copie et impression autorisées avec mention de la source.

Sommaire

Introduction	1
1 Violence spécifiquement dirigée contre les femmes	1
1.1 Violence domestique et viols	1
1.2 Autres formes de violence visant spécifiquement les femmes.....	5
1.3 Organisations pour la protection des femmes	7
2 Situation socio-économique des femmes.....	8
2.1 Travail et sources de revenu	8
2.2 Accès au terrain et au logement	13

Introduction

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR suit depuis des années l'évolution de la situation au Sri Lanka.¹ Sur la base de renseignements fournis par des experts et de nos propres recherches, nous prenons position comme suit sur la situation des femmes au Sri Lanka:

Comme décrit dans notre récente mise à jour du rapport sur la situation au Sri Lanka², les femmes de ce pays se trouvent confrontées à de nombreux problèmes depuis le retour à la paix, après des décennies de guerre civile. Un très grand nombre d'entre elles sont victimes de violence, principalement de viols et de violence domestique. Les détenues sont souvent exposées à des abus sexuels commis par les forces de sécurité. Au Nord du pays, les très nombreuses veuves et femmes vivant seules de guerre sont notamment menacées par la forte présence militaire et la consommation d'alcool en hausse au sein de la population tamoule. En raison de la précarité de leur situation socio-économique, beaucoup sont poussées à se prostituer et risquent d'être victimes de la traite de l'être humain ou condamnées au travail forcé.³

1 Violence spécifiquement dirigée contre les femmes

1.1 Violence domestique et viols

Malgré la fin du conflit, l'ampleur de la violence spécifiquement dirigée contre les filles et les femmes reste préoccupante. On relève même une augmentation des viols dénoncés.⁴ La plupart des viols et des cas de violence domestique se produisent au Nord et à l'Est du pays, mais on en recense aussi beaucoup au Sud.⁵ D'après les données officielles de la police, 1'870 viols ont été signalés en 2011 dans l'ensemble du pays et classés dans la catégorie «crimes graves» (*grief offences*). Sur les 6'193 «délits mineurs» (*minor offences*) enregistrés contre des femmes, 3'459 étaient des blessures corporelles simples et 1'714 des abus sexuels. Seuls 181 cas de violence domestique et 89 cas de harcèlement sexuel ont été signalés à la police en 2011.⁶ Il faut partir du principe que le nombre de cas non re-

¹ www.fluechtlingshilfe.ch/herkunftslaender.

² Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Sri Lanka: situation actuelle, le 15 novembre 2012: www.fluechtlingshilfe.ch/herkunftslaender/asia/sri-lanka.

³ Loc. cit., International Crisis Group (ICG), Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East, le 20 décembre 2011: www.crisisgroup.org/en/regions/asia/south-asia/sri-lanka/217-sri-lanka-womens-insecurity-in-the-north-and-east.aspx.

⁴ cf. Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Sri Lanka: situation actuelle, le 15 novembre 2012.

⁵ UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), UNHCR Eligibility Guidelines for Assessing the International Protection Needs of Asylum-Seekers from Sri Lanka, le 21 décembre 2012, p. 20: www.unhcr.org/refworld/docid/50d1a08e2.html.

⁶ Sri Lanka Police, Crime Trends, accès le 19 février 2013: www.police.lk/index.php/crime-trends.

censés est nettement plus élevé, car il n’y a guère de statistiques fiables et beaucoup de victimes préfèrent pour diverses raisons ne pas solliciter l’aide de la police.⁷

Protection insuffisante de la part des pouvoirs publics. La violence domestique est interdite depuis l’entrée en vigueur de la loi sur la prévention de la violence intrafamiliale no 34 en août 2005.⁸ Le Code pénal sri-lankais proscrit également les viols et autres formes d’abus et d’exploitation sexuels.⁹ Mais comme la loi n’est pas suffisamment appliquée, beaucoup de crimes restent impunis¹⁰ ; le manque de réaction de l’Etat suscite de vives critiques.¹¹ Sur le plan juridique, les viols entre conjoints ne sont punissables que si le couple est divorcé. Cette clause dissuade les femmes concernées de chercher de l’aide, car les agressions subies sont considérées comme «le droit conjugal» des maris.¹² A cela s’ajoute qu’une grande partie de la population juge la violence entre conjoints socialement acceptable. Une personne de contact sur place confirme que les femmes victimes de violences intrafamiliales n’ont elles-mêmes souvent pas conscience qu’il s’agit-là de crimes.¹³ Souvent, elles renoncent à dénoncer les coupables, par crainte d’être encore importunées par les policiers et même victimes de chantage. Selon les indications officielles, le gouvernement a, pour cette raison, ouvert en 2008 36 guichets spéciaux tenus par des policières dans l’ensemble du pays.¹⁴ Mais des ONG locales critiquent le fait que ces guichets sont souvent occupés par des hommes cingalais, même au Nord où la population civile parle presque exclusivement tamoul.¹⁵ Des rapports signalent par ailleurs que de riches politiciens et hommes d’affaires commettent en toute impunité des actes de violence sur des femmes et des filles.¹⁶ Un exemple flagrant est celui d’un jeune politicien local qui a violé une touriste russe en décembre 2011 et n’a, à ce jour, pas été inquiété en raison de sa proximité avec le gouvernement.¹⁷ Lors d’une cérémonie publique, le même politicien s’était vanté d’avoir déjà violé 100

⁷ Organisation suisse d’aide aux réfugiés OSAR, Sri Lanka: situation actuelle, le 15 novembre 2012.

⁸ International Centre for Ethnic Studies (ICES), Chulani Kodikara, Only until the Rice is Cooked? The Domestic Violence Act, Familial Ideology and Cultural Narratives in Sri Lanka, mai 2012: <http://ices.lk/category/publication%20and%20resources>.

⁹ Immigration and Refugee Board of Canada (IRB), Sri Lanka: Sexual and Domestic Violence, Including Legislation, State Protection, and Services Available for Victims [LKA103947.E], le 25 janvier 2012: www.ecoi.net/local_link/211124/334964_de.html.

¹⁰ Freedom House, Freedom in the World 2012, mai 2012: www.freedomhouse.org/report/freedom-world/2012/sri-lanka.

¹¹ Amnesty International (AI), Sri Lanka: Urgent Need to Prosecute Security Agents Involved in Torture, le 7 novembre 2011: www.amnesty.org/en/news/sri-lanka-urgent-need-prosecute-security-agents-involved-torture-2011-11-07; Women’s Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 2.

¹² IRB, Sri Lanka: Sexual and Domestic Violence, Including Legislation, State Protection, and Services Available for Victims [LKA103947.E], le 25 janvier 2012.

¹³ Renseignement donné par une personne de contact sur place, septembre 2012.

¹⁴ IRB, Sri Lanka: Sexual and Domestic Violence, Including Legislation, State Protection, and Services Available for Victims [LKA103947.E], le 25 janvier 2012.

¹⁵ Sri Lankan NGO Collective, Joint Alternative Report from the Sri Lankan NGO Collective to the Committee Against Torture, le 14 octobre 2011: www2.ohchr.org/English/bodies/cat/docs/ngos/NGOCollective_SriLanka47.pdf.

¹⁶ BBC, Concern in Sri Lanka over rising Number of Child Rapes, le 18 juillet 2012: www.bbc.co.uk/news/world-asia-18889564; Sri Lanka Guardian, Rapists Walk Free in Sri Lanka and the Victims are Denied Justice, le 5 juillet 2012: www.srilankaguardian.org/2012/07/rapists-walk-free-in-sri-lanka-and.html.

¹⁷ Asian Human Rights Commission (AHRC), Sri Lanka: The Murder of the British National and the Rape of the Russian Lady at Tangalla Allegedly by a Local Politician Close to the Government, le 3 janvier 2012: www.humanrights.asia/news/ahrc-news/AHRC-STM-001-2012.

femmes.¹⁸ Il est fréquent que les criminels proches du gouvernement échappent à toute poursuite judiciaire.¹⁹

Violence exercée par les forces de sécurité publiques. Comme indiqué déjà dans le rapport de l'OSAR de novembre 2012²⁰, des indices crédibles donnent à penser que des membres des forces de sécurité publiques et des groupes à caractère paramilitaire commettent des crimes sexuels violents contre des femmes et des enfants.²¹ Au Nord et à l'Est, des femmes sont photographiées par des militaires et des représentants du gouvernement à des fins d'enregistrement. Elles doivent de plus en plus souvent poser seules et non plus, comme par le passé, avec le reste de leur famille. Bien que ces visites aient généralement lieu à domicile et sans préavis, on ne leur permet pas toujours d'enlever leur chemise de nuit et de s'habiller. Certaines femmes se plaignent que les militaires multiplient ce genre d'intrusions chez les veuves, les femmes vivant seules ou en l'absence des maris.²² D'autres rapports signalent que les forces de sécurité épient les femmes qui se baignent et les prennent en photo, à partir de points de vue tels que des tours, et recourent ensuite au chantage pour les contraindre à des actes sexuels.²³ A proximité de Trincomalee au Nord-est du pays, beaucoup de parents inquiets pour la sécurité de leurs filles mineures ne les envoient plus à l'école, celle-ci se trouvant juste à côté d'un camp militaire.²⁴ Certains rapportent ces brutalités au fait que, durant les dernières années de la guerre civile, les forces de sécurité ont été encouragées à utiliser la violence sexuelle comme arme de guerre contre les civiles.²⁵ Le gouvernement sri-lankais conteste cette affirmation.²⁶ Il semble en même temps protéger les membres de l'armée contre les poursuites pénales, en intimidant les victimes, en faisant traîner les enquêtes et en relâchant les accusés sur simple caution, sans tenir compte de la gravité de leurs actes.²⁷ Au Nord et à l'Est, des médecins du service de santé judiciaire refusent d'attester des cas de violence sexuelle ou falsifient les certificats médicaux, quand les crimes ont été commis par des forces de sécurité publiques.²⁸

¹⁸ Renseignement donné par une personne de contact sur place, septembre 2012.

¹⁹ Renseignement téléphonique d'une personne de contact sur place, le 7 février 2013; ICG, Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East, le 20 décembre 2011; IRB, Sri Lanka: Sexual and Domestic Violence, Including Legislation, State Protection, and Services Available for Victims [LKA103947.E], le 25 janvier 2012.

²⁰ Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Sri Lanka: situation actuelle, le 15 novembre 2012.

²¹ Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 9: www.lib.ohchr.org/HRBodies/UPR/Documents/Session14/LK/JS8_UPR_LKA_S14_2012_JointSubmission8_E.pdf.

²² Loc. cit., p. 8.

²³ Renseignement d'une personne de contact sur place, septembre 2012; ICG, Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East, le 20 décembre 2011, p. 28; Human Rights Watch (HRW), "We Will Teach You a Lesson"; voir aussi: Sexual Violence Against Tamils by Sri Lankan Security Forces, le 26 février 2013, p. 37: www.hrw.org/reports/2013/02/26/we-will-teach-you-lesson.

²⁴ Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 8s.

²⁵ AHRC, The State of Human Rights in Sri Lanka in 2010, le 9 décembre 2010: www.humanrights.asia/resources/hrreport/2010/AHRC-SPR-010-2010.pdf.

²⁶ ICG, Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East, le 20 décembre 2011.

²⁷ Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 9.

²⁸ Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 9; HRW, "We Will Teach You a Lesson"; Sexual Violence Against Tamils by Sri Lankan Security Forces, le 26 février 2013, p. 38.

Violence commise en prison. Même après la fin du conflit, le personnel de sécurité des prisons et des camps de réhabilitation continue à utiliser la violence sexuelle comme instrument de torture. Dans un rapport publié en février 2013, *Human Rights Watch* documente 75 cas de viols et d'abus sexuels en prison. La plupart des victimes sont des femmes de l'ethnie tamoule.²⁹ L'une d'elle a dit avoir été arrêtée en novembre 2011 dans sa maison située en dehors de Colombo et retenue plusieurs semaines au siège principal du *Criminal Investigation Division* (CID) à Colombo où elle a été interrogée et violée. Une autre a affirmé avoir été arrêtée en avril 2012 par deux hommes dans une fourgonnette blanche alors qu'elle retournait chez elle à Kilinochchi, puis photographiée nue en prison et violée à plusieurs reprises. Une troisième femme a déclaré avoir effectué en juillet 2011 un voyage de la Grande-Bretagne à Colombo pour participer à une conférence. A l'aéroport, des fonctionnaires du CID lui ont déjà fait subir un interrogatoire détaillé. Quelques jours plus tard, deux hommes l'ont violemment tirée dans une fourgonnette blanche, puis violée et maltraitée en prison, avec l'aide d'une policière. Chacune des trois victimes a été brûlée avec des cigarettes dans le dos, sur la poitrine et sur les organes génitaux. Ces personnes n'ont été relâchées qu'après le versement d'un pot-de-vin par des membres de leurs familles respectives.³⁰

Violence contre d'anciennes recrues des LTTE. Même après avoir été libérées des centres de réhabilitation, d'anciennes combattantes et cadres des LTTE sont importunées par l'armée et par la CID de la police. Elles sont contraintes de s'annoncer une fois par mois au poste de police ou au poste militaire local. Beaucoup d'anciennes combattantes des LTTE sont en outre harcelées jusqu'à ce qu'elles acceptent de se marier ou de devenir des informatrices.³¹ Les arrestations arbitraires fondées sur des liens présumés avec les LTTE touchent aussi bien les femmes tamoules que les hommes. En avril 2012 par exemple, des Tamoules de la région de Trincomalee ont été arrêtées sans mandat d'arrêt et retenues plusieurs jours dans des camps de prisonniers militaires sans accusation en bonne et due forme.³² Souvent soupçonnées d'être en lien avec les LTTE, les personnes de retour de l'étranger sont également menacées.³³ Les femmes qui ont été emprisonnées dans des camps de réhabilitation sont nettement plus exposées à des violences à caractère sexiste.³⁴ La fin du conflit n'y a rien changé

Violence commise par la population tamoule. Selon d'autres sources, l'ampleur de la violence sexuelle n'est pas seulement due à des agressions de la part du personnel de sécurité de l'Etat, mais bien davantage à des problèmes sociaux au sein de la société civile tamoule.³⁵ La consommation d'alcool en forte hausse chez les

²⁹ HRW, "We Will Teach You a Lesson"; Sexual Violence Against Tamils by Sri Lankan Security Forces, le 26 février 2013, p. 30ss.

³⁰ HRW, "We Will Teach You a Lesson"; Sexual Violence Against Tamils by Sri Lankan Security Forces, le 26 février 2013, p. 57, p. 59, p. 61s.

³¹ Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 9.

³² HRW, World Report 2013, le 31 janvier 2013, p. 370: www.hrw.org/reports/2013/01/31/world-report-2013.

³³ Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Sri Lanka: situation actuelle, le 15 novembre 2012, p. 12.

³⁴ Freedom House, Freedom in the World 2012, mai 2012.

³⁵ Landinfo, Sri Lanka: Menneskerettigheter og sikkerhetsrelaterte forhold for tamil-befolkningen i Colombo og Nord-provinsen, le 7 décembre 2012: www.landinfo.no/asset/2224/1/2224_1.pdf; ICG, Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East, le 20 décembre 2011, p. 29s; renseignement d'une personne de contact sur place, septembre 2012.

hommes tamouls souvent traumatisés du Nord et de l'Est est, de fait, un facteur induisant une augmentation de la violence domestique et des viols.³⁶

«**Grease Devils**». En août 2011, des femmes majoritairement tamoules ont été attaquées et importunées par des inconnus masqués appelés «*Grease Devils*». Les agressions se sont produites à Batticaloa, Puttalam, Trincomalee, Mannar, Vavuniya et Jaffna.³⁷ Des représentants du gouvernement ont balayé les incidents comme étant des affabulations de la population tamoule ou les ont attribués à des groupes terroristes hostiles au gouvernement.³⁸ L'inaction du gouvernement et des forces de sécurité, ainsi que les reportages des médias parfois très axés sur le sensationnel, ont incité les victimes à se faire justice elles-mêmes. Des femmes tamoules du Nord et de l'Est ont en outre indiqué immédiatement après la série d'attaques qu'elles redoutaient encore davantage les agressions sexuelles et ne sortaient donc plus de chez elles dès la nuit tombée.³⁹

Discrimination des victimes. Les victimes de violence sexuelle sont discriminées et marginalisées par la société.⁴⁰ Quand la nouvelle se répand qu'elles ont été victimes de violence domestique ou d'un crime à caractère sexuel, leur réputation et leur statut social en pâtissent, ce qui compromet souvent leurs options de mariage. Une fille de 15 ans victime d'un viol a ainsi été stigmatisée au point de se voir exclue de son école. Aux dires du recteur, «elle était honteuse et représentait un mauvais exemple» pour ses camarades.⁴¹

1.2 Autres formes de violence visant spécifiquement les femmes

Mariage forcé ou mariage d'enfants. La fin du conflit n'a pas supprimé les mariages d'enfants au Sri Lanka. Depuis 1995, la loi fixe à 18 ans l'âge minimum pour se marier, mais les mariages d'enfants restent la norme culturelle et sont encore célébrés dans quelques régions.⁴² En 2010, la «*National Child Protection Authority*» en a annulé près de 300, essentiellement dans les régions de Polonnaruwa et Badulla.⁴³ Selon les indications du HCR, les mariages d'enfants concernent principalement la minorité musulmane⁴⁴ pour qui le «*Muslim Marriage and Divorce Act*» de 1951 constitue une exception valable à la loi de 1995. Le «*Muslim Marriage and Divorce Act*» autorise toujours les mariages de filles de douze ans ou même moins,

³⁶ ICG, Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East, le 20 décembre 2011, p. 29s.

³⁷ Loc. cit., p. 30s.

³⁸ Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 8.

³⁹ ICG, Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East, le 20 décembre 2011, p. 30s.

⁴⁰ IRB, Sri Lanka: Sexual and Domestic Violence, Including Legislation, State Protection, and Services Available for Victims [LKA103947.E], le 25 janvier 2012.

⁴¹ AHRC, The State of Human Rights in Sri Lanka in 2010, le 9 décembre 2010.

⁴² International Center for Research on Women (ICRW), Child Marriage in Southern Asia, Policy Options for Action, le 19 décembre 2012: www.icrw.org/files/publications/CHILDMARRIAGE-F-13.pdf; UNICEF, The State of the World's Children 2011, Adolescence, an Age of Opportunity, février 2011, tableau 9, p. 122: www.unicef.org/sowc2011/pdfs/SOWC-2011-Main-Report_EN_02092011.pdf.

⁴³ Daily FT, Child Brides of Sri Lanka, le 12 octobre 2010: www.ft.lk/2010/10/12/child-brides-of-sri-lanka/.

⁴⁴ UNHCR, UNHCR Eligibility Guidelines for Assessing the International Protection Needs of Asylum Seekers from Sri Lanka, le 21 décembre 2012: p. 22.

avec l'approbation d'un tribunal musulman, le «*Qazi*».⁴⁵ Dans ce contexte, il faut considérer qu'on a affaire à des mariages forcés, car le libre consentement au mariage est sujet à caution à un aussi jeune âge.

Selon les indications d'une ONG sri-lankaise, des indices donnent à penser que des mariages d'enfants sont célébrés également en dehors de la minorité musulmane. Dans les régions précédemment touchées par le conflit, les filles subiraient aujourd'hui encore une forte pression pour se marier jeunes.⁴⁶ A cet effet, il y aurait notamment eu des falsifications du registre des naissances.⁴⁷ Au Nord et à l'Est du pays, beaucoup de personnes mineures seraient en outre mariées avec l'approbation des parents qui donnent de fausses indications sur l'âge de la mariée ou sans que l'union ne soit officiellement enregistrée.⁴⁸ Cette pratique est principalement due au sentiment d'insécurité qui prédomine dans les régions précédemment touchées par le conflit. La population y perçoit un «effondrement des valeurs morales» et les parents marient leurs filles dès la puberté, parce qu'ils ne peuvent pas les protéger suffisamment, conformément à ce que la société traditionnelle tamoule attend d'eux.⁴⁹

Prostitution et traite des femmes. Selon les indications de l'*International Crisis Group* (ICG), la forte militarisation stimule depuis des décennies l'industrie du sexe au Sri Lanka. Pendant la guerre civile, les lieux de transit militaires étaient souvent aussi des centres pour la prostitution.⁵⁰ Ces dernières années, on observe une hausse de la prostitution forcée et de la traite de l'être humain dans des régions où les personnes déplacées ont été transplantées.⁵¹ Plusieurs sources rapportent que des femmes de la région de Vanni attirées dans d'autres régions du Sri Lanka par des promesses de travail sont finalement exploitées dans des bordels ou dans l'industrie textile et maltraitées.⁵² En 2011, sept femmes du Nord et de l'Est du Sri Lanka âgées de 16 à 24 ans ont été découvertes dans un bordel de Colombo. Une fille de 16 ans a réussi à s'enfuir au cours d'une visite dans un hôpital de Colombo. Une femme de 18 ans a dit avoir été abordée dans un camp pour personnes déplacées de Vavuniya par un intermédiaire qui lui a promis du travail. Une autre jeune femme a certes pu retourner chez elle après avoir été forcée à se prostituer, mais se trouve marginalisée en raison de ce qu'elle a vécu et parce qu'elle a donné naissance à un enfant.⁵³ Des signes indiquent que des représentants du gouvernement

⁴⁵ ICRW, *Child Marriage in Southern Asia, Policy Options for Action*, le 19 décembre 2012; UN Committee on the Elimination of Discrimination Against Women (CEDAW), *Concluding Observations of the Committee on the Elimination of Discrimination against Women; Sri Lanka* [CEDAW/C/LKA/CO/7], le 8 avril 2011 p. 9: www2.ohchr.org/tbrucedaw/CEDAW-C-LKA-CO-7.pdf.

⁴⁶ Dans les régions autrefois contrôlées par les LTTE, beaucoup de mariages d'enfants ont été célébrés encore pendant le conflit pour éviter des recrutements forcés.

⁴⁷ Women and Media Collective Sri Lanka, Sri Lanka, *Shadow Report to the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women*, juillet 2010, p. 47: www.ecoi.net/file_upload/470_1283343459_wmd-srilanka48.pdf

⁴⁸ Loc. cit.; ICG, *Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East*, le 20 décembre 2011, p. 20.

⁴⁹ Women and Media Collective Sri Lanka, Sri Lanka, *Shadow Report to the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women*, juillet 2010, p. 47s.

⁵⁰ ICG, *Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East*, le 20 décembre 2011, p. 28.

⁵¹ Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, *NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka*, novembre 2012, p. 9.

⁵² ICG, *Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East*, le 20 décembre 2011, p. 28; Sri Lankan NGO Collective, *Joint Alternative Report from the Sri Lankan NGO Collective to the Committee Against Torture*, le 14 octobre 2011; renseignement d'une personne de contact sur place, septembre 2012.

⁵³ ICG, *Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East*, le 20 décembre 2011, p. 28.

aussi bien que des groupes paramilitaires tamouls sont impliqués dans la traite des femmes.⁵⁴ La traite de l'être humain sous toutes ses formes est certes illégale au Sri Lanka, mais les autorités n'agissent pas suffisamment.⁵⁵ D'après le HCR, les veuves de guerre, les personnes déplacées et les travailleuses migrantes sont particulièrement exposées à la traite et à la prostitution forcée.⁵⁶

Rapports faisant état de recrutements forcés par l'armée. Selon les indications d'organisations féminines locales, l'armée sri-lankaise aurait recruté de force une centaine de jeunes filles tamoules au Nord du pays en 2012. D'après les mêmes rapports, un médecin qui s'était engagé pour la libération d'une recrue a été emprisonné. Le 11 décembre 2012, 21 de ces recrues auraient été conduites à l'hôpital de district de Kilinochchi. Certaines auraient été inconscientes lors de leur hospitalisation. Selon les dires d'organisations féminines locales, les femmes seraient tenues en isolement à l'hôpital et leurs familles ne pourraient pas leur rendre visite. Seuls des médecins militaires auraient accès à elles.⁵⁷

1.3 Organisations pour la protection des femmes

Sur les 86 organisations qui s'engagent au Sri Lanka pour l'égalité des sexes et pour la protection des femmes, près de 90 % sont des ONG locales. La plupart, c'est-à-dire 21 d'entre elles, sont concentrées à Colombo ; on en trouve en outre bon nombre à Batticaloa et Hambantota. La majorité de ces organisations proposent des conseils juridiques, un accompagnement et une consultation aux victimes de violence domestique.⁵⁸ La principale organisation féminine du Sri Lanka, *Women in Need*, tient neuf foyers pour femmes, huit «*One Stop Crisis Centres*» dans des hôpitaux, cinq services de consultation dans des postes de police et huit autres centres de ressources pour les femmes. En périphérie de Colombo et dans la province Sud, *Women in Need* a en outre construit deux foyers spéciaux destinés à abriter des femmes et des enfants victimes de violence et à leur offrir une protection sur la durée.⁵⁹ *Welcome House*, l'Armée du Salut et *Women Development Centre* sont d'autres organisations locales et internationales qui défendent les droits des femmes et mettent des lieux de refuge à leur disposition.⁶⁰

⁵⁴ Loc. cit., p. 29; United States Department of State (USDOS), 2012 Trafficking in Persons Report, Sri Lanka, le 19 juin 2012: www.unhcr.org/refworld/docid/4fe30c9432.html.

⁵⁵ UNHCR, UNHCR Eligibility Guidelines for Assessing the International Protection Needs of Asylum Seekers from Sri Lanka, le 21 décembre 2012: p. 33; USDOS, 2012 Trafficking in Persons Report, Sri Lanka, le 19 juin 2012.

⁵⁶ UNHCR, UNHCR Eligibility Guidelines for Assessing the International Protection Needs of Asylum Seekers from Sri Lanka, le 21 décembre 2012: p. 33s.

⁵⁷ Pasumai Thaayagam Foundation, Written Statement Submitted by the Pasumai Thaayagam Foundation, a Non-Governmental Organization in Special Consultative Status, Sri Lanka: International Independent Investigation into War Crimes – An Urgent Need [A/HRC/22/NGO/135], le 22 février 2013, p. 3: www.ecoi.net/file_upload/1930_1362068838_g1311312.pdf; AHRC, Sri Lanka, Tamil Women Coerced into Army, le 10 décembre 2012: www.humanrights.asia/news/forwarded-news/AHRC-FST-060-2012; Lanka Newspapers, Alarming Stories from Kilinochchi. HR Group Alerts on Plight of Tamil Women Coerced by SL Military, le 13 décembre 2012: www.lankanewspapers.com/news/2012/12/80395_space.html.

⁵⁸ ICES, Domestic Violence Intervention Services in Sri Lanka, An Exploratory Mapping 2009-2011, juillet 2012, p. 13ss: www.de.scribd.com/doc/96385394/Domestic-Violence-Intervention-Services-in-Sri-Lanka-ICES.

⁵⁹ Site internet de Women in Need, accès le 28 janvier 2013: www.winsl.net.

⁶⁰ IRB, Sri Lanka: Sexual and Domestic Violence, Including Legislation, State Protection, and Services Available for Victims [LKA103947.E], le 25 janvier 2012.

Une offre insuffisante. Etant donné l'ampleur de la violence spécifiquement dirigée contre les femmes, il n'y a pour l'instant de loin pas assez d'organisations et d'institutions proposant un lieu de refuge sûr à des femmes victimes d'abus au Nord et à l'Est du pays.⁶¹ En 2009, *Women in Need* a ainsi reçu 3000 demandes. A peine 15 % des organisations actives dans ce domaine peuvent offrir un refuge en plus de la consultation.⁶² Parmi les ONG qui dispensent des conseils, 20 % seulement occupent en outre une conseillère ou une thérapeute professionnelle. Au Nord, et particulièrement dans la région de Vanni, pratiquement aucune organisation ne propose des interventions en cas de violence domestique ou une prise en charge d'autres victimes de violence sexuelle.⁶³

Surveillance des organisations de femmes. Le gouvernement suit de près le travail de nombreuses ONG et des organisations de femmes. Des membres des services secrets habillés en civil rendent parfois visite aux organisations et leur posent des questions sur leur travail, les dons et les coordonnées des collaboratrices et collaborateurs. Cette surveillance entrave un travail impérativement nécessaire tout en intimidant les collaboratrices et collaborateurs.⁶⁴

2 Situation socio-économique des femmes

2.1 Travail et sources de revenu

Agriculture, pêche et travail auxiliaire en tant que principaux secteurs formels. D'après les chiffres officiels du Sri Lanka, environ 25 % des femmes actives dans le secteur formel travaillent dans l'agriculture ou dans la pêche et 20 % en tant que main-d'œuvre auxiliaire.⁶⁵ Il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes œuvrant comme assistantes dans une exploitation familiale («*contributing family workers*»)⁶⁶. Au Nord et à l'Est, les principaux secteurs professionnels sont l'agriculture et la pêche.⁶⁷

Dans le secteur informel, beaucoup de femmes travaillent dans l'agriculture. Au Sri Lanka, 57 % des femmes sont actives dans le secteur informel.⁶⁸ Beaucoup

⁶¹ Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 9.

⁶² ICES, Domestic Violence Intervention Services in Sri Lanka, An Exploratory Mapping 2009-2011, juillet 2012, p. 13.

⁶³ Loc. cit., p. 27s.

⁶⁴ Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 9.

⁶⁵ On en trouve par ailleurs 16 % dans des professions artisanales et apparentées et 11 % dans le domaine médical ou pédagogique. Department of Census and Statistics, Ministry of Finance and Planning, Sri Lanka Labour Force Survey, Annual Report 2011, le 9 octobre 2012, p. 17: www.statistics.gov.lk/sampleurvey/LFS%20Annual%20Report_2011.pdf.

⁶⁶ Department of Census and Statistics, Ministry of Finance and Planning, Sri Lanka Labour Force Survey, Annual Report 2011, le 9 octobre 2012, p. 16.

⁶⁷ Ministry of Health Sri Lanka / UNICEF / WFP, Assessment of Nutritional Status and Associated Factors in Northern Province, mars 2012, p. 32: www.hpsl.lk/Files/Surveys/LKS0009_Northern%20province%20with%20cover%20page.pdf.

⁶⁸ Department of Census and Statistics, Ministry of Finance and Planning, Sri Lanka Labour Force Survey, Annual Report 2011, le 9 octobre 2012, p. 28.

sont au service d'une exploitation familiale, en tant qu'ouvrières agricoles non rémunérées, ou comme vendeuses de rue.⁶⁹ Dans le secteur agricole, environ 86 % des ouvriers occupent un emploi informel.⁷⁰ Il faut partir du principe que les possibilités de revenu et les conditions de travail sont généralement plus mauvaises que dans le secteur formel.

La conception traditionnelle des rôles entrave l'accès au monde du travail. A cause de la conception traditionnelle des rôles, la société sri lankaise attend des femmes qu'elles s'occupent en premier lieu du ménage et de l'éducation des enfants. Cette attitude très répandue ne facilite pas les recherches d'emploi des femmes et peut dissuader des employeurs d'embaucher des femmes en âge de procréer.⁷¹ Il semble aussi que la conception traditionnelle des rôles rende l'accès à la formation plus difficile pour les femmes et les filles.⁷² Aussi n'est-il pas étonnant que 69 % des personnes sans emploi⁷³ soient de sexe féminin.⁷⁴ La province de **Jaffna** est celle qui comporte la plus faible proportion de femmes parmi la population active. Elle est suivie de près par les provinces de **Mannar, Ampara et Batticaloa**.⁷⁵

Rôles des sexes et système de castes dans la communauté tamoule. La conception rigide des rôles dévolus aux deux sexes et le système de castes qui prévaut au sein de la communauté tamoule compliquent encore la situation des demandeuses d'emploi tamoules.⁷⁶ Sur le plan juridique, rien n'interdit l'accès à l'emploi de certains groupes de population, mais en réalité la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, la classe sociale et la caste est omniprésente.⁷⁷ De l'avis de plusieurs experts, le système de castes est notamment très strict dans la péninsule de Jaffna où il influence l'accès au travail, à la formation et à la propriété foncière.⁷⁸ Un rapport adressé en août 2012 au conseil des droits de l'homme de l'ONU

⁶⁹ South Asia Women's Fund, Rights Shares and Claims, Realising Women's Rights in South Asia, Working Paper, Resource Mapping for Women's Human Rights Organisations in Sri Lanka 2011-2012, 2012, p.9: www.sawf.info/Rights,%20Shares%20and%20Claims%20-%20working%20paper%20Sri%20Lanka.pdf; Women and Media Collective Sri Lanka, Sri Lanka, Shadow Report to the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, juillet 2010, p. 26.

⁷⁰ Department of Census and Statistics, Ministry of Finance and Planning, Sri Lanka Labour Force Survey, Annual Report 2011, le 9 octobre 2012, p. 28.

⁷¹ Women and Media Collective Sri Lanka, Sri Lanka, Shadow Report to the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, juillet 2010, p. 18.

⁷² CEDAW, Concluding Observations of the Committee on the Elimination of Discrimination against Women; Sri Lanka [CEDAW/C/LKA/CO/7], le 8 avril 2011, p. 4.

⁷³ C'est-à-dire des gens qui ne sont ni professionnellement actifs, ni au chômage («*economically inactive*»).

⁷⁴ Department of Census and Statistics, Ministry of Finance and Planning, Sri Lanka Labour Force Survey, Annual Report 2011, le 9 octobre 2012, p. 11.

⁷⁵ Loc. cit., p. 10.

⁷⁶ ICG, Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East, le 20 décembre 2011, p. 24s.

⁷⁷ Renseignement téléphonique d'une personne de contact sur place, le 7 février 2013.

⁷⁸ Indian Institute of Dalit Studies (IIDS), Caste Discrimination and Social Justice in Sri Lanka: An Overview, 2009, p. 6: www.idsn.org/fileadmin/user_folder/pdf/New_files/Publications_from_network/Caste_discrimination_and_social_justice_in_Sri_Lanka__IIDS_working_paper_.pdf; IIDS, Casteless or Caste-blind? Dynamics of Concealed Caste Discrimination, Social Exclusion and Protest in Sri Lanka, 2009, p. 50ss. www.idsn.org/fileadmin/user_folder/pdf/New_files/Publications_from_network/Casteless_or_Caste-blind_final_english_publication.pdf.

estime entre 20 et 30 % la part de population discriminée au Sri Lanka en raison de sa caste.⁷⁹ A Jaffna, il faut tabler sur une proportion encore plus élevée.⁸⁰

Discrimination salariale des femmes, en particulier au Nord et à l'Est. Pour beaucoup d'activités agricoles traditionnelles, il n'y a ni structures salariales formelles, ni salaire minimum. Dans ce domaine, les femmes sont clairement discriminées. Elles sont moins bien rétribuées pour les mêmes tâches, car les employeurs les estiment moins capables que les hommes.⁸¹ Une étude datant de 2012 a démontré que les écarts sont particulièrement importants à Jaffna, dans la région de Vanni et dans la province Est.⁸² Pour les travaux agricoles payés à la journée, les femmes reçoivent deux fois moins que les hommes.⁸³ Parfois, les différences sont encore plus criantes: à Batticaloa par exemple, les femmes employées à la journée dans le secteur informel gagnent, suivant la tâche effectuée, environ 250 roupies (1,80 franc suisse) au lieu de 800 à peu près pour les hommes. Pour le nettoyage des filets de pêche, les femmes gagnent 74 centimes à Batticaloa, soit près de la moitié du salaire versé aux hommes.⁸⁴ A Jaffna aussi, les femmes employées dans le secteur de la construction gagnent deux fois moins que les hommes et travaillent pour environ 1,20 franc suisse par jour.⁸⁵ On constate les mêmes écarts par exemple à Vavuniya. Selon une étude, les femmes acceptent ces grosses inégalités salariales, parce qu'elles ont peur de perdre leur emploi.⁸⁶

Mauvaises conditions de travail. En plus de la discrimination salariale, beaucoup de femmes travaillent dans de mauvaises conditions. En tant que travailleuses auxiliaires du secteur de la construction, elles doivent souvent effectuer des tâches physiques pénibles comme porter de lourdes charges.⁸⁷ Souvent, elles doivent en faire davantage pour obtenir un salaire adéquat. Par exemple effectuer de plus longs horaires de travail que les hommes dans les plantations de thé ou produire davantage pour le même salaire.⁸⁸ Dans d'autres secteurs aussi, on signale des horaires de

⁷⁹ UN Human Rights Council (formerly UN Commission on Human Rights) (HRC), Compilation Prepared by the Office of the High Commissioner for Human Rights in accordance with paragraph 5 of the annex to Human Rights Council resolution 16/21; Sri Lanka [A/HRC/WG.6/14/LKA/2], le 13 août 2012, p.7:

www.ecoi.net/file_upload/1930_1347465329_a-hrc-wg-6-14-lka-2-srilanka-e.pdf.

⁸⁰ IIDS, Caste Discrimination and Social Justice in Sri Lanka: An Overview, 2009, p. 6; IIDS, Casteless or Caste-blind? Dynamics of Concealed Caste Discrimination, Social Exclusion and Protest in Sri Lanka, 2009, p. 50ss.

⁸¹ Women and Media Collective Sri Lanka, Sri Lanka, Shadow Report to the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, juillet 2010, p. 25.

⁸² ICES, Dhammika Herath & Kalinga Tudor Silva (Hrsg.), Healing the Wounds, Rebuilding Sri Lanka After War, 2012, p. 45s.: www.fessrilanka.org/library/download.php?bi=833&fName=ffile.

⁸³ Loc. cit.; Women and Media Collective Sri Lanka, Sri Lanka, Shadow Report to the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, juillet 2010, p. 25: http://www.ecoi.net/file_upload/470_1283343459_wmd-srilanka48.pdf.

⁸⁴ ICES, Healing the Wounds, Rebuilding Sri Lanka After War, 2012, p. 45s.

⁸⁵ Integrated Regional Information Network (IRIN), Sri Lanka: Women Take Over as Breadwinners in North, le 9 septembre 2010: www.irinnews.org/Report/90429/SRI-LANKA-Women-take-over-as-breadwinners-in-north.

⁸⁶ ICES, Healing the Wounds, Rebuilding Sri Lanka After War, 2012, p. 45s.

⁸⁷ Loc. cit., p. 46.; observation personnelle de l'OSAR sur place, août 2012.

⁸⁸ Elles doivent par exemple cueillir 1,5 kilo de thé en plus pour se faire payer leurs heures supplémentaires. Contrairement aux hommes, elles n'ont pas droit à un logement de fonction. Women and Media Collective Sri Lanka, Sri Lanka, Shadow Report to the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, juillet 2010, p. 26.

travail excessivement longs pour les femmes.⁸⁹ Enfin, les femmes sont souvent harcelées sexuellement sur leur lieu de travail.⁹⁰

Discrimination des femmes dans le secteur de la pêche. La pêche est l'une des principales sources de revenu dans les régions côtières du Sri Lanka. Il faut noter que ce secteur n'emploie traditionnellement pas de femmes.⁹¹ Les femmes qui se livrent néanmoins à cette activité subissent par conséquent des préjudices. Il leur est notamment difficile de vendre le produit de leur pêche: les marchés aux poissons sont dominés par les hommes qui ne concèdent pas de place aux femmes. C'est pourquoi celles-ci doivent souvent vendre leur poisson en dehors des marchés ou passer par des intermédiaires qui en profitent pour casser les prix.⁹²

Discrimination des femmes dans le secteur agricole. L'utilisation toujours plus répandue de machines dans l'agriculture a drastiquement réduit les besoins en main-d'œuvre pour les tâches manuelles. Les femmes étant considérées comme incapables de commander ces machines, nombre d'entre elles ont perdu leur travail dans des exploitations agricoles qui utilisent des machines.⁹³ Selon les constats d'une ONG sri-lankaise, ce problème est d'autant plus aigu que la grande majorité des femmes en situation de pauvreté qui gagnent chichement leur vie dans l'agriculture n'ont guère accès à l'aide publique.⁹⁴

Obstacles à une activité indépendante. Même à la campagne, de plus en plus de personnes se mettent à leur compte. Beaucoup de femmes qui ont fait ce choix se voient confrontées à d'énormes difficultés. Comme leur activité est généralement classée dans la catégorie du travail à domicile, il leur est difficile d'obtenir une aide de l'Etat. Les femmes n'ont pas non plus accès aux crédits, ni aux matières premières, ni à une aide à la commercialisation.⁹⁵ Pour les Tamoules, les divers documents nécessaires et l'obligation de s'enregistrer auprès des autorités dominées généralement par des hommes cingalais représentent un gros obstacle à la fondation officielle de leur propre affaire.⁹⁶ C'est pourquoi beaucoup de femmes ne déclarent apparemment pas leur activité indépendante, ce qui a de nouveau pour effet de les empêcher de demander une aide publique.⁹⁷

Au Nord et à l'Est, la présence militaire porte préjudice aux domaines d'activité traditionnels. Au Nord et à l'Est, les domaines d'activités traditionnels que sont

⁸⁹ Australian Aid, Gender, Status and Empowerment, A Study Among Women who Work in Sri Lanka's Export Processing Zones (EPZs), octobre 2011, p. 5:
www.ausaid.gov.au/countries/southasia/srilanka/Documents/research-gender-report.pdf.

⁹⁰ Loc. cit., p. 34; Renseignement téléphonique d'une personne de contact sur place, le 7 février 2013.

⁹¹ Renseignement fourni par courriel par une personne de contact sur place, le 29 janvier 2013.

⁹² Women and Media Collective Sri Lanka, Sri Lanka, Shadow Report to the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, juillet 2010, p. 25.

⁹³ Loc. cit., p. 26.

⁹⁴ Le soutien disponible est généralement limité uniquement au groupe cible des veuves et des femmes vivant seules, ce qui exclut toutes les autres femmes en situation de pauvreté. Loc. cit., p. 25.

⁹⁵ Loc. cit., p. 26s.

⁹⁶ Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Sri Lanka: situation actuelle, le 15 novembre 2012, p. 19.

⁹⁷ Women and Media Collective Sri Lanka, Sri Lanka, Shadow Report to the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, juillet 2010, p. 27.

l'agriculture et la pêche pâtissent du fait que l'armée se mêle de plus en plus des affaires de la société civile et confisque des terres.⁹⁸

Fort taux de chômage et pauvreté au Nord. Au Nord du Sri Lanka, il est extrêmement difficile de trouver un travail rémunéré.⁹⁹ Les travaux de construction mandatés par le gouvernement au Nord ne créent pas beaucoup de nouveaux emplois pour la population locale, car ce sont surtout les militaires, les entreprises cingalaises et leurs employés du Sud qui en profitent.¹⁰⁰ Dans la province Est, le taux de chômage est particulièrement élevé, d'après les mesures du *Department of Census and Statistics*.¹⁰¹ Selon les chiffres officiels, les femmes sont deux fois plus touchées que chez les hommes sur le plan national, en particulier celles de moins de 24 ans.¹⁰² Pour l'Est et le Nord, les chiffres officiels manquent encore.¹⁰³ Au Nord, le taux de chômage est estimé à près de 30 %¹⁰⁴, un chiffre qui peut probablement être doublé pour les femmes.¹⁰⁵ Il règne une immense pauvreté, en particulier au Nord du pays.¹⁰⁶ Ainsi, 55 % de la population de Jaffna vit en-dessous du seuil de pauvreté et n'est pas en mesure de garantir sa sécurité alimentaire par ses propres moyens.¹⁰⁷ Selon une étude datant de 2012, les bas salaires versés aux femmes ont un impact direct sur leur qualité de vie et leur niveau de vie au Nord et à l'Est.¹⁰⁸

Les femmes handicapées physiques sont exposées à des discriminations et préjudices supplémentaires. La situation serait encore plus difficile à la campagne, car la plupart de ces femmes vivraient dans une grande pauvreté, auraient moins facilement accès aux services de santé et à d'autres services publics et subiraient une discrimination encore plus forte.¹⁰⁹

Situation socio-économique des veuves et des femmes vivant seules au Nord et à l'Est. De source officielle, un tiers des familles de retour au Nord du Sri Lanka

⁹⁸ HRW, World Report 2013, le 31 janvier 2013, p. 372; lettre du Sri Lanka, Mullikulam, Restrictions on Fishing, Cultivation, Access to the Church and School Continue, le 17 mars 2013: www.srilankabrief.org/2013/03/mullikulam-restrictions-on-fishing.html.

⁹⁹ IRIN, Too Many Jobless Youth in Former War Zone, le 1er octobre 2012:

www.irinnews.org/report/96422/SRI-LANKA-Too-many-jobless-youth-in-former-war-zone.

¹⁰⁰ Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Sri Lanka: situation actuelle, le 15 novembre 2012, p. 17s.; Freedom House, Freedom in the World 2012, mai 2012; IRIN, Sri Lanka, Women Take Over as Breadwinners in North, le 9 septembre 2010: www.irinnews.org/Report/90429/SRI-LANKA-Women-take-over-as-breadwinners-in-north.

¹⁰¹ Department of Census and Statistics, Ministry of Finance and Planning, Sri Lanka Labour Force Survey, Annual Report 2011, le 9 octobre 2012, p. 22.

¹⁰² Il se monte à plus de 24 % pour ce groupe. Department of Census and Statistics, Ministry of Finance and Planning, Bulletin of Sri Lanka Labour Force Statistics, Sri Lanka Labour Force Survey – Third Quarter 2012, 2012: p. 3: www.statistics.gov.lk/sampleurvey/Bullet2012q3-final.pdf; Department of Census and Statistics, Ministry of Finance and Planning, Sri Lanka Labour Force Survey, Annual Report 2011, le 9 octobre 2012, p. 21.

¹⁰³ Le rapport du *Department of Census and Statistics* indique un taux précis (6,8 %) dans la province Est, tout en rappelant à plusieurs reprises que les chiffres ne sont pas disponibles pour le Nord et l'Est. Department of Census and Statistics, Ministry of Finance and Planning, Sri Lanka Labour Force Survey, Annual Report 2011, le 9 octobre 2012, p. 22.

¹⁰⁴ IRIN, Sri Lanka, Too Many Jobless youth in Former War Zone, le 1er octobre 2012.

¹⁰⁵ Entretiens de l'OSAR avec une personne de contact sur place, août 2012.

¹⁰⁶ Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Sri Lanka: situation actuelle, le 15 novembre 2012, p. 17s.

¹⁰⁷ IRIN, Sri Lanka: Focus on Food Insecurity in Jaffna, le 9 juillet 2012:

www.irinnews.org/Report/95828/SRI-LANKA-Focus-on-food-insecurity-in-Jaffna.

¹⁰⁸ ICES, Healing the Wounds, Rebuilding Sri Lanka After War, 2012, p. 46s.

¹⁰⁹ Women and Media Collective Sri Lanka, Sri Lanka, Shadow Report to the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, juillet 2010, p. 27.

sont tenues par des femmes.¹¹⁰ Une personne de contact sur place a indiqué qu'il y a environ 8'000 jeunes veuves en situation particulièrement précaire au Nord du Sri Lanka.¹¹¹ Deux ONG sri-lankaises estiment à 90'000 le nombre de veuves de guerre, à côté de toutes les jeunes femmes vivant seules.¹¹² Les nombreuses femmes vivant seules au Nord et à l'Est du pays sont particulièrement touchées par les difficultés socio-économiques. En plus de devoir s'occuper de leurs enfants et souvent de membres de leurs familles âgés ou mutilés, elles doivent aussi trouver des sources de revenu, afin de nourrir ce petit monde.¹¹³ Au vu de leur mobilité restreinte, elles ne peuvent généralement exercer que les occupations les plus mal rémunérées et les moins prisées.¹¹⁴ Dans la culture tamoule, les veuves sont associées à la malchance, surtout si elles sont encore jeunes, et par conséquent méprisées.¹¹⁵ Comme les autres femmes vivant seules, elles sont souvent acculées à se prostituer.¹¹⁶ Dans un sondage, 65 % des veuves de Trincomalee ont indiqué qu'une femme sans mari était contrainte d'accorder des faveurs sexuelles pour obtenir un revenu ou une protection. Alors que la chose aurait été impossible sous le contrôle des LTTE, il y a maintenant à Jaffna, Kilinochchi et même dans les régions rurales, de nombreux bordels connus, fréquentés aussi bien par des hommes tamouls, cingalais et musulmans.¹¹⁷

2.2 Accès au terrain et au logement

Documents manquants. Pendant les 26 ans qu'a duré la guerre civile, beaucoup de familles sri-lankaises du Nord et de l'Est ont été chassées à plusieurs reprises. Elles reviennent maintenant au compte-gouttes dans leurs régions d'origine. Avec la destruction des maisons et la perte de propriétés, beaucoup d'entre elles n'ont pas de documents ni d'actes de propriété foncière à présenter. Comme le service public laisse à désirer, il ne leur est pas non plus possible d'obtenir des copies. Or ces papiers sont nécessaires pour pouvoir reconstruire les maisons et avoir accès à des indemnités de logement ou à des compensations pour le terrain privé qui a entretemps été destiné à des fins publiques.¹¹⁸ Les actes de propriété foncière sont également nécessaires pour délimiter clairement les parcelles, afin que les personnes de retour, en particulier les familles tenues par des femmes, puissent construire des clôtures de protection autour de leur terrain.¹¹⁹

¹¹⁰ Minority Rights Group International, State of the World's Minorities and Indigenous Peoples 2012, le 27 juin 2012, p. 143: www.ecoi.net/file_upload/1226_1343132662_asia-and-oceania.pdf.

¹¹¹ Renseignement fourni par courriel par une représentante de l'*Institute of Policy Studies of Sri Lanka*, le 29 janvier 2013.

¹¹² Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012.

¹¹³ Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012.

¹¹⁴ ICG, Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East, le 20 décembre 2011, p. 24.

¹¹⁵ Loc. cit., p. 19.

¹¹⁶ Renseignement téléphonique d'une personne de contact sur place, le 7 février 2013.

¹¹⁷ ICG, Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East, le 20 décembre 2011, p. 29.

¹¹⁸ UNHCR, UNHCR Helps Resolve Land Issues in Sri Lanka's North, le 6 novembre 2012: www.unhcr.org/refworld/docid/5099224f2.html; Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 3.

¹¹⁹ Loc. cit.

Obstacles à l'accès au terrain touchant spécifiquement les femmes. En plus de la problématique des documents, les femmes subissent aussi une forme de discrimination spécifique dans l'administration du terrain et des propriétés foncières.¹²⁰ Pour beaucoup de fonctionnaires, les hommes sont toujours les seuls représentants légitimes de la famille, malgré le grand nombre de veuves et de familles tenues par des femmes. Les femmes sont discriminées quand elles veulent acquérir un terrain ou un logement, car elles ont de la peine à être reconnues en tant que cheffes de famille. Des pratiques matrilineaires ont certes cours dans certaines régions du pays, notamment à l'Est. Le terrain est parfois transféré au nom de la femme en tant que dot lors du mariage. Les ménages tenus par des femmes sont pourtant perçus comme hors norme.¹²¹ Enfin, beaucoup de femmes vulnérables ne revendiquent pas le terrain qui leur revient de droit par crainte de la violence dont nombre d'entre elles sont victimes.¹²²

Droit coutumier discriminatoire pour les biens immobiliers au Nord. En vertu du *Thesawalamai*, un droit coutumier qui s'applique à la population de la province Nord¹²³, les femmes ont besoin de l'accord écrit de leur mari pour pouvoir disposer de leurs biens immobiliers. Le droit coutumier n'autorise pas le mari à donner à sa femme un accord général pour une disponibilité future. Cela pose problème, notamment pour les femmes dont le mari a disparu ou a été emprisonné. Il leur est certes possible de réclamer ce droit devant le tribunal de district compétent, mais beaucoup hésitent à entreprendre cette démarche pénible et coûteuse.¹²⁴

Musulman-e-s de retour. Les musulman-e-s de retour ont aussi beaucoup de peine à reprendre possession de leurs anciennes maisons au Nord. Comme ce groupe a été chassé par les LTTE déjà au début des années 1990, leurs parcelles sont généralement occupées aujourd'hui par des familles tamoules. Les autorités ne font pas grand-chose pour les aider à récupérer leurs terres.¹²⁵ La plupart des musulmanes de retour n'ont même pas un endroit où loger temporairement. Ceux qui reviennent à Jaffna après avoir passé plus de 20 ans en dehors du district de Puttalam sont obligés de payer 1500 roupies (plus ou moins l'équivalent de 11 francs suisses)¹²⁶ pour se faire enregistrer auprès des autorités locales et obtenir des documents de voyage, ainsi que des autorisations de travail.¹²⁷

Restriction de l'accès au logement. Comme l'armée et les forces de sécurité ne réclament pas seulement du terrain, mais aussi des maisons privées, l'accès au

¹²⁰ Centre for Policy Alternatives, *Land in the Northern Province: Post-War Politics, Policy and Practices*, décembre 2011, p. 108s.

¹²¹ Centre for Policy Alternatives, *Land in the Northern Province: Post-War Politics, Policy and Practices*, décembre 2011, p. 108s.

¹²² Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, *NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka*, novembre 2012, p. 3; Centre for Policy Alternatives, *Land in the Northern Province: Post-War Politics, Policy and Practices*, décembre 2011, p. 112.

¹²³ Ce droit a été codifié dans la *Thesawalamai and Matrimonial Rights & Inheritance Ordinance No. 1 of 1911* et adapté par l'*Ordinance No. 58 of 1947*.

¹²⁴ Women and Media Collective Sri Lanka, *Sri Lanka, Shadow Report to the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women*, juillet 2010, p. 48.

¹²⁵ Freedom House, *Freedom in the World 2012*, mai 2012.

¹²⁶ D'après les indications de notre source, cette taxe représenterait plus de la moitié d'un salaire mensuel moyen.

¹²⁷ Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, *NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka*, novembre 2012, p.2.

logement est toujours restreint pour une partie de la population du Nord.¹²⁸ Des milliers de familles vivent toujours chez des familles d'accueil ou dans des logements provisoires n'offrant pas suffisamment de sécurité.¹²⁹ Le gouvernement s'efforce bien de proposer des logements pour les personnes transplantées ou pour les personnes déplacées de retour, mais cette offre ne couvre de loin pas les besoins. Les personnes de retour de l'étranger, par exemple d'Inde¹³⁰, n'ont pas droit à cette prestation de soutien.¹³¹ Les maisons sont parfois réservées aux familles en possession de documents attestant qu'elles possèdent au moins 35 mètres carrés de terrain. Les autres n'ont pas accès aux maisons.¹³²

Vous trouverez des publications de l'OSAR sur le Sri Lanka et d'autres pays d'origine des réfugiés sur le site www.fluechtlingshilfe.ch/pays-d-origine.

Le bulletin de l'OSAR fournit des informations sur les publications récentes. Inscription via le site www.fluechtlingshilfe.ch/news/newsletter

¹²⁸ Cf. Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Sri Lanka: situation actuelle, le 15 novembre 2012, p. 18s.

¹²⁹ ICG, Sri Lanka: Women's Insecurity in the North and East, le 20 décembre 2011, p. 23.

¹³⁰ Les personnes de retour d'Inde reçoivent diverses prestations de soutien du HCR. Interviews de personnes de contact sur place, août et septembre 2012.

¹³¹ Renseignement fourni par courriel par une personne de contact sur place, le 29 janvier 2013; Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 4.

¹³² Women's Action Network / Centre for Human Rights and Development, NGO Report, 2nd UPR of Sri Lanka, novembre 2012, p. 5.